Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20260518-D2026_05_006-DE

D 2026-05-006

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le dix-huit mai deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 12 mai 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants: 15

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GAUNEZ Romain, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, LE SAOUT Jean-Yves, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, VASSARD Ludovic
Secrétaire de séance : CAM Fabien
Absent excusé : JOLY Vincent qui donne pouvoir à GUILLERM Elisabeth

Désignation du représentant de la commune au sein de l'Assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance

Vu l'article 5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le Département, des communes et des Etablissements publics de coopération Intercommunale peuvent créer entre eux un établissement public chargé d'apporter aux collectivités qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ;
Vu la délibération du Conseil Général des 30 et 31 janvier 20: 14 décidant de la création d'un établissement public administratif dénommé Finistère Ingénierie Assistance et approuvant les statuts de la future structure,
Vu les statuts de l'établissement et les conditions d'adhésion propres à cet établissement public,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité des voix Mme Le VOURC'H Laëtitia, pour représenter la commune à l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance en cas d'absence de la Maire.

Fait et délibéré à Guimiliau, le 18 mai 2026

MAIRIE DE GUIMILIAU
29400

La Maire,
Elisabeth GUILLERM

Le secrétaire de séance,
Fabien CAM